



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA CABANASSE**

SEANCE DU 10 AVRIL 2025

DELIBERATION n°2025-04-10_25

Nombre de conseillers : En exercice : 14 Présents : 9 Votants : 12	Membres présents : POLATO Serge, VERDAGUER Céline, GAUMOND Stéphane, DEL PINO Geoffrey, GARRIGOLAS Jérôme, LECARPENTIER Marie-Madeleine, PARENT Karine, SERRUS Hélène, VILLENEUVE Guillaume. Membres absents ayant donné procuration : DELCASSO François procuration à JULIEN Jean Pierre, FOLIARD Annick procuration à VERDAGUER Céline, PARENT Karine procuration à GAUMOND Stéphane. Membres absents non excusés : CLERCH Xavier, VILLENEUVE Amandine.
Président de Séance : POLATO Serge	
Secrétaire de Séance : VILLENEUVE Guillaume	

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à vingt heures, les membres du Conseil municipal, se sont réunis, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur POLATO Serge, Maire.

Date de convocation : 2 avril 2025

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2025

Monsieur le Maire présente bases prévisionnelles d'imposition qui nous ont été fournies par les services de la direction départementale des finances publiques (état 1259).

Vu les articles 1636B sexies à 1636B undecies et 1693A du Code général des impôts,

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux d'imposition au même niveau que ceux votés lors de l'exercice 2024 à savoir :

Taxe foncière propriétés bâties (TFB)	35,62 %
Taxe foncière propriétés non bâties (TBNB)	36,06 %
Taxe d'habitation (TH)	8,68 %
Majoration de la taxe d'habitation (MTHS)	60,00 %

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

Décide de fixer les taux communaux pour l'année 2025 comme suit :

Taxe foncière propriétés bâties (TFB)	35,62 %
Taxe foncière propriétés non bâties (TBNB)	36,06 %
Taxe d'habitation (TH)	8,68 %
Majoration de la taxe d'habitation (MTHS)	60,00 %

Charge Monsieur le Maire :

- De notifier cette décision aux services préfectoraux,
- De transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus

**Le secrétaire,
Guillaume VILLENEUVE**



**Le Maire,
Serge POLATO**

